

Code postal : 05500

Commune de **SAINT BONNET**

Code Insee : 05132

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 05-2017-02-14-006

du 14/02/17

mis à jour le

### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

#### 2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non 

Approuvé par arrêté préfectoral  
n°2006-180-12  
modifié par arrêté préfectoral  
n°05-2017-02-14-005

Du 29 juin 2006

Du 14 février 2017

Avalanche  
inondations  
débordements torrentiels  
glissement de terrain  
chute de blocs

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

#### Le règlement

Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte  Moyenne  Modérée  Faible  Très faible 

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 \* 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet \* 

### pièces jointes

#### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Reproduction de la carte des aléas et du zonage réglementaire du PPRN en date du 29/06/2006

#### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 

catastrophes technologiques

nombre 

Date : 17/02/2017